ASSEMBLÉE NATIONALE

8ème législature

Phares et balises

Question écrite n° 38389

Texte de la question

M Jean Lacombe demande a M le secretaire d'Etat a la mer s'il confirme sa declaration annoncant le transfert du service technique central des phares et balises de Bonneuil-sur-Marne, dans le Val-de-Marne, vers la region brestoise. Il attire son attention sur les missions de ce service qui a en charge l'ensemble des reseaux radiotelephoniques des directions departementales de l'equipement, des services de navigation interieure, de la direction des routes, des services hydrologiques, de la securite et de la circulation routiere notamment, soit environ 17 000 emetteurs-recepteurs. Ces missions s'ajoutent a d'autres plus traditionnelles d'etudes et de conception de materiel au profit de l'administration centrale des phares et balises et de la direction des ports et de la navigation maritimes. Ces missions peuvent difficilement, de toute evidence, etre accomplies depuis un site trop excentre de notre territoire. Il lui signale egalement que le service technique des phares et balises comprend sur le site de Bonneuil-sur-Marne environ 180 agents, ingenieurs, techniciens et administratifs, avec leurs familles, tres attaches a la region parisienne et au departement du Val-de-Marne.

Données clés

Auteur : M. Lacombe Jean
Circonscription : - SOC
Type de question : Question écrite
Numéro de la question : 38389
Rubrique : Transports
Ministère interrogé : mer
Ministère attributaire : mer

Date(s) clée(s)

Question publiée le : 21 mars 1988, page 1245